

Et si vous influenciez les politiques de mobilité à Nantes ?

Prolifération des voitures, pollution, embouteillages ne doivent pas être une fatalité et l'autopartage fait partie de la solution. C'est pourquoi la toute récente coopérative Citiz Nantes qui mettra dès le mois de septembre en partage une vingtaine de voitures, entend bien développer ce service dans toute l'agglomération nantaise et lance pour cela un appel à sociétariat.

Le principe de l'autopartage est simple : disposer d'un véhicule sans assumer les inconvénients d'une voiture personnelle (coûts, problèmes de stationnement, entretien...). Déjà plébiscité par plus de 390 000* utilisateurs en France, ce système permet de réduire de manière significative la place et la nuisance de la voiture en ville. L'Adème estime qu'un véhicule en partage permet de remplacer jusqu'à 8 voitures individuelles. C'est ce qui rend vertueux ce service de mobilité que la Ville de Nantes a souhaité développer avec Citiz.

Créée sous forme coopérative, la société Citiz Nantes permet à chacun de s'investir dans ce projet, d'accélérer son développement et d'améliorer le service. Habitants, entreprises, associations peuvent ainsi souscrire des parts auprès de Citiz Nantes et devenir en quelque sorte copropriétaires de l'entreprise. Le mode de gouvernance coopératif repose sur un fonctionnement démocratique et responsable dans lequel chaque personne est égale à une voix, quel que soit le montant de sa part. En tant que sociétaire, on participe aux assemblées générales, on vote, on devient porte-parole des utilisateurs et on bénéficie d'avantages fiscaux et tarifaires dédiés.

Mais surtout, rejoindre en tant que sociétaire la communauté Citiz, c'est soutenir le développement d'un service complémentaire aux autres offres de mobilités durables et douces. C'est s'inscrire dans une communauté engagée qui œuvre de manière coopérative dans la transition écologique sur son territoire.

Pour participer à l'aventure Citiz, il suffit de se rendre sur le site de la coopérative : <https://citiz.coop/nantes> ou contacter Citiz au 02 85 52 16 14.

* <https://asso-autopartage.fr/page.html>

Le saviez-vous ?

Titi Floris, la coopérative nantaise spécialisée dans le transport solidaire et l'accompagnement des personnes en situation de handicap fait partie des membres fondateurs de la coopérative Citiz Nantes. Partenaire de longue date du spécialiste de l'autopartage, Titi Floris met dès à présent à disposition une partie de ses véhicules grande capacité et TPMR (Transport pour personne à mobilité réduite), via la plateforme Citiz.